

Le mot d'Antoine



« Soyez ce que vous êtes, un être unique de par ses différences. »

Octobre 2022



Chers parents,

Le vendredi 30 septembre 2022, nous avons inauguré le thème choisi par l'équipe pour l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, les mots *Il n'y a qu'un seul toi dans cette école*, affichés près de l'entrée, ont pris tout leur sens...

Cette année, nous voulons partager nos couleurs! Avec un objet les représentant, les élèves ont créé de magnifiques toiles roses, mauves, jaunes, vertes, orange, bleues et rouges très originales. Elles sont à leur image et rendent l'école très vivante! De plus, la lecture du livre *Il n'y a pas deux comme toi*, de Linda Kranz, a généré de riches discussions. Ce récit a permis à tous de faire la connaissance d'Adri, un petit poisson bien spécial. C'est en s'inspirant de celui-ci que plusieurs ont d'ailleurs peint les galets colorés qui décorent maintenant l'entrée de l'école. Ces galets rappellent qu'à Antoine-Girouard, nous célébrons la différence. Pour reprendre quelques conseils des parents d'Adri, vos enfants ont été invités à se démarquer lorsqu'ils en ont la chance, à tracer leur propre chemin, ainsi qu'à apprécier l'art, qui se trouve tout autour d'eux... Si les parents d'Adri lui disaient de ne pas oublier de faire un vœu sous le ciel étoilé, nous avons proposé à vos enfants de faire de même, mais devant leurs galets colorés...



Assemblée générale annuelle des parents et séances du conseil d'établissement



L'assemblée générale des parents s'est tenue le 7 septembre dernier et la première rencontre du conseil d'établissement, le 27 septembre. Le président du conseil est M. Jean-Guy Savaria et la vice-présidente, Mme Véronique De Foy. Mme De Foy est également représentante au comité de parents. Mesdames Andréa Haristoy, Karen Brassard et Geneviève Lahaie sont membres parents et Mme Mélissa Benoît, substitut parent.

La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 18 octobre 2022. Les séances du conseil d'établissement sont publiques et les dates de celles-ci pour l'année scolaire 2022-2023 sont disponibles sur le site Web de l'école. Toute personne désirant assister comme membre du public à une séance du conseil d'établissement ou souhaitant prendre la parole lors de la période de parole au public doit communiquer avec le secrétariat de l'école au moins deux jours avant la date de la séance. Le secrétariat fera parvenir une invitation à ces personnes leur permettant, soit de se connecter, soit d'assister en personne à la séance, selon la situation. Les procès-verbaux des réunions seront diffusés sur le site Web de l'école, dès que leur adoption sera faite.

Recommandations relatives à la Covid

Voici les recommandations actuelles en matière de Covid :

Lorsqu'une personne développe un ou des symptômes, il est recommandé de passer un test rapide. Si le test se révèle positif, les consignes d'isolement s'appliquent. Si le test est négatif et en l'absence

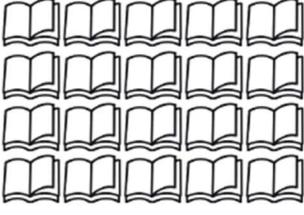
de fièvre, il est possible de poursuivre ses activités en portant un masque (à noter que le port du masque est une recommandation et qu'il ne s'applique pas pour les élèves du préscolaire) en respectant les consignes pour limiter la transmission du virus. Malgré qu'il ne soit plus nécessaire de s'isoler entretemps, il faut refaire un second test rapide 24 h à 36 h plus tard. En cas de fièvre, il demeure nécessaire de s'isoler jusqu'à 24 h après la fin de la fièvre, peu importe la cause.

Des outils pour bien commencer l'année



LIRE 20 MINUTES à la maison

(Nagy Herman 1987)

20 MINUTES DE LECTURE par jour	5 MINUTES DE LECTURE par jour	1 MINUTE DE LECTURE par jour
3 600 MINUTES par année scolaire	900 MINUTES par année scolaire	180 MINUTES par année scolaire
1 800 000 MOTS par année	282 000 MOTS par année	8 000 MOTS par année
		
Ces élèves se classent parmi les 10 meilleurs lors des évaluations standardisées.	Ces élèves se classent dans la moyenne lors des évaluations standardisées.	Ces élèves se classent parmi les 10 derniers lors des évaluations standardisées.
S'ils lisent 20 minutes par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 ^e année ces élèves auront l'équivalent de 60 jours d'école de plus.	S'ils lisent 5 minutes par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 ^e année ces élèves auront l'équivalent de 12 jours d'école de plus.	S'ils lisent 1 minute par soir depuis la maternelle, à la fin de la 6 ^e année ces élèves auront l'équivalent de 3 jours d'école de plus.

POUR ÊTRE UN BON LECTEUR, IL SUFFIT DE LIRE!

alloprof est un organisme qui offre gratuitement de l'aide aux devoirs et aux leçons à tous les élèves du primaire, du secondaire et de la formation générale aux adultes, ainsi qu'aux parents d'élèves du Québec. Visionnez une vidéo explicative qui rend compte de l'éventail des services offerts par cet organisme au <https://www.alloprof.qc.ca/fr/pages/mission-d-alloprof>.

Lire en se prémunissant des fausses nouvelles. L'éducation aux médias... l'affaire de tous !



IDENTIFIER LA SOURCE
Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».



ALLER AU-DELÀ DU TITRE
Les titres peuvent être racleurs, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.



VÉRIFIER LA DATE
Partager un vieil article ne signifie pas qu'il est d'actualité.



ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS
Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.



IDENTIFIER L'AUTEUR
Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?



D'AUTRES SOURCES?
Consulter les liens, pour vérifier l'information.



EST-CE DE L'HUMOUR?
Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.



QUE DISENT LES EXPERTS?
Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification des faits.




Bibliothécaires de la CSSP



International Federation of Library Associations and Institutions
Traduit par Claire Bongrand et Jonathan Paul, BnF

Photographie scolaire pour les élèves



Le **mercredi 5 octobre 2022** aura lieu la prise de photos scolaires pour les élèves de notre école. Votre enfant sera photographié seul et en groupe. Si la température le permet, les photos seront prises à l'extérieur. Dans le cas contraire, elles se feront au gymnase de l'école. Le fournisseur retenu cette année est Photo GD.

Congé

Le **lundi 10 octobre** est un congé pour tous. Cette fin de semaine de trois jours sera bienvenue. Excellent moment pour refaire le plein en famille et entre amis, savourer les récoltes et admirer les feuilles d'automne colorées...



Première communication et normes et modalités

La première communication et le résumé des normes et modalités seront disponibles à partir du vendredi **14 octobre 2022**, respectivement sur Mozaïk et sur le site Web de l'école.

Conseil des élèves



La campagne électorale débute cette semaine et le vote aura lieu le vendredi **14 octobre 2022**. Bonne chance à toutes les personnes candidates!

Plans d'intervention

Comme vous le savez peut-être, la direction de l'école et son équipe voit à la réalisation et à l'évaluation périodique du plan d'intervention et en informe les parents. À ce moment-ci de l'année, les mesures prévues aux plans d'intervention actifs sont appliquées. Leur révision débutera ce mois-ci. À noter que nous prévoyons une mise à l'essai d'environ six mois avant l'inscription de mesures dans un plan d'intervention. Cette période permet de nous assurer que les moyens retenus contribueront réellement à l'atteinte des objectifs visés et convenus avec vous.

Suivis par des professionnels du secteur privé

En cours d'année, plusieurs élèves reçoivent les services de divers professionnels œuvrant à leur compte ou dans des cliniques privées. Les rapports produits dans le cadre de ces évaluations sont souvent utiles à l'accompagnement offert aux enfants. Si vous souhaitez nous acheminer un rapport, merci de le faire parvenir à la direction, en indiquant que tout intervenant concerné par ce document est autorisé à en prendre connaissance. Nous conserverons les conclusions et recommandations au dossier d'aide de l'élève et le rapport complet sera acheminé aux professionnelles du service de psychologie du secteur de Boucherville.

Stationnement

Veillez noter que les stationnements sur la rue Antoine-Girouard (à l'avant de l'école et sur le côté) sont réservés au personnel de l'établissement. Lorsque vous venez conduire vos enfants le matin et le midi, il est important de ne pas vous y garer pour les faire descendre. Le débarcadère à l'usage des parents se trouve sur la rue de la Blanche-Herbe et l'accès à la cour pour les élèves est sur cette rue. Vous disposez de plus d'espace pour y déposer vos enfants de manière sécuritaire. Par ailleurs, le fait que des enfants circulent derrière les voitures, dans le stationnement du personnel, présente un risque pour leur sécurité. Merci de vous assurer qu'ils comprennent bien ce danger et de veiller à ce qu'ils empruntent le trottoir **devant** les voitures. Nous vous remercions de votre collaboration!



Absences de l'école ou du service de garde

Nous vous demandons d'aviser le secrétariat de l'école **EN TOUT TEMPS** par courriel à antoine-girouard@csp.qc.ca ou par téléphone au 450-655-5991, poste 0, de toute absence ou retard de votre enfant. Il est important de mentionner le nom de votre enfant, son groupe ainsi que la **raison de son absence**. Si votre enfant est inscrit au service de garde ou des dîneurs, il est important de refaire la même démarche en faisant le **6** ou d'écrire un courriel à garde.antoine-girouard@csp.qc.ca Merci!

Bon automne,

KARINE BÉDARD

Directrice intérimaire